

Nous parler...

UN CHEZ-SOI D'ABORD

BP 25

06101 Nice Cedex 2

 **04 22 53 19 06**

secretariat@unchezsoi-nice.fr



GROUPEMENT DE COOPÉRATION
 SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

ISATIS
ACTIONS POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES
SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUE



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur


**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités



Un chez-soi d'abord
LE LOGEMENT COMME PRIORITÉ

MALGRÉ LA MALADIE PSYCHIQUE,
AVEC UN LOGEMENT ET L'AIDE DE L'ÉQUIPE
« UN CHEZ-SOI D'ABORD », VOUS POUVEZ
RETROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ
ET CONNAÎTRE UNE VIE MEILLEURE...

À qui s'adresse « Un chez-soi d'abord » ?

- * **personnes sans-abri** ou ayant un parcours de rue,
- * présentant des **troubles psychiques sévères** (attestés par un certificat médical),
- * bénéficiant de droits ouvrables (AAH, RSA...),
- * étant en situation régulière sur le territoire.

Sans condition d'abstinence et/ou de stabilisation psychique.

Avec « Un chez-soi d'abord », nous vous proposons :

- * L'accès à un **logement ordinaire à loyer modéré**
- * Un **accompagnement continu**, tout en avançant à votre rythme et en étant attentif à vos attentes, à vos souhaits
- * Un accompagnement centré sur le principe de rétablissement (basé sur la notion d'espoir et les capacités des personnes à reprendre leur vie en main)

« J'ai connu le « Un chez-soi d'abord », et depuis la rencontre tout a changé pour moi, parce que je suis passé de rien à un toit sur la tête. Le programme, il nous aide à nous intégrer et à avoir nos propres logements. C'est une chose qui m'a aidé, parce qu'ils m'ont sorti de la rue.

Une fois qu'on a le logement, si on paye le loyer et qu'on garde le logement propre, il n'y a pas de soucis. On est suivi, ils viennent nous voir une fois par semaine, et avec eux, on voit si on a besoin de quelque chose.

C'est aussi au niveau de la santé que ça va mieux. Maintenant que j'ai le logement, il me manque plus que le travail. »

Francis

De votre côté, vous vous engagez à :

- * Payer votre loyer, selon votre contrat de sous-location
- * Entretenir votre logement et respecter les règles de la copropriété
- * Recevoir les membres de l'équipe à votre domicile une fois par semaine

Un accompagnement individualisé au domicile

L'accompagnement est réalisé par une **équipe pluridisciplinaire** comprenant des professionnels de la santé et du secteur social, des médiateurs de santé pairs et des chargés de mission logement.

→ UNE VISITE PAR SEMAINE À DOMICILE DE 2 MEMBRES DE L'ÉQUIPE

→ UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE JOIGNABLE 7J/7 ET 24H/24

→ UN ENGAGEMENT À VOUS ACCOMPAGNER AUTANT QUE NÉCESSAIRE

L'équipe « accompagnement » veille à ce que vous ayez accès à vos droits et à des soins adaptés. En plus de s'assurer de votre mieux-être dans le logement, les membres de l'équipe ont pour objectif de favoriser votre insertion sociale et professionnelle.

La durée de l'accompagnement est définie avec vous, autant que nécessaire. Basé sur la notion de rétablissement, l'accompagnement développe une **approche positive de la santé mentale**, en renforçant notamment les compétences personnelles, et repose sur l'appropriation du « pouvoir d'agir », l'espoir et la quête d'une vie meilleure.

L'équipe « logement » se charge de trouver des logements à Nice. Les membres de l'équipe vous accompagnent lors des visites de logement et vous guident dans votre choix selon vos critères de sélection. Ils assurent l'ensemble de la gestion locative (contrat de sous-location, état des lieux, lien avec la CAF pour les aides financières au logement...) et ont pour mission de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que locataire. Ils interviennent également en cas de difficultés de paiement de votre loyer et vous aident à trouver des solutions. Le bail pourra être transféré à votre nom dès lors que vous serez autonome et prêt.

Votre propre logement !

Vous aurez le choix entre 2 ou 3 logements à loyer modéré (plafonné à 30 % des ressources), qui vous seront présentés sous 8 semaines. Ensuite, l'équipe « Un chez-soi d'abord » vous accompagnera tout au long de votre installation.



VOUS

EQUIPES D'ORIENTATION « UN CHEZ-SOI D'ABORD »

Elles vous aident à constituer votre dossier (bilan social, certificat médical, lettre de motivation).

COMMISSION D'ADMISSION

DÉCISION DE LA COMMISSION